



Châtenay-Malabry, le 28/11/2014

DIRECTION INDUSTRIELLE
Département solutions clients

Destinataires in fine

N/réf : DI/SC/DIR/14-0149

Objet : Tarifs 2015 - Prise en charge des déchets du guide d'enlèvement pour un enlèvement en France métropolitaine.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2015 pour la prise en charge des colis de déchets conformes aux spécifications du guide d'enlèvement des déchets.

En 2015, l'augmentation applicable sur l'ensemble des catégories du guide est de l'ordre de 4,75 %.

Les actions engagées par l'Andra sur cette filière depuis 2011 ont permis de réduire l'impact sur les tarifs applicables en 2015. L'Andra va poursuivre ces efforts, afin de continuer à optimiser cette filière.

Vous trouverez sur notre site internet <http://www.andra.fr/producteurs> l'ensemble des informations relatives aux déchets des producteurs « non électronucléaires » (guide d'enlèvement version 2014, formulaire, tarifs, etc.). Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, par :

Courriel : collecte-dechets@andra.fr
Téléphone : 01.46.11.83.27
Fax : 01.46.11.84.09

Courrier : Andra - Service DI/SC/GDC
1/7 rue Jean Monnet
92298 Châtenay-Malabry Cedex

En ce qui concerne la prise en charge des déchets non standards vis-à-vis des spécifications du guide, nous vous rappelons que vous pouvez faire appel à nos équipes en amont d'une éventuelle prise en charge pour des prestations de conseil spécifiques, afin d'optimiser les coûts et les délais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


Thierry PÉREZ
Directeur du département solutions clients

P.J. : Barème de facturation 2015